

---

## CHAPITRE IV

# L'enquête «Peuplement et dépeuplement de Paris»

● Catherine BONVALET\*

---

## 1. PRÉLIMINAIRES

### 1.1. Nom précis de l'enquête

«Peuplement et dépeuplement de Paris : histoire résidentielle d'une génération». Nom abrégé : «PDP».

### 1.2. Problématique et objectifs

- *Problématique*

Jusqu'aux années soixante, la Région parisienne s'est développée en faisant appel à l'immigration. Auparavant, elle n'avait guère le choix en raison d'une faible fécondité qui rendait impossible, et de très loin, le simple renouvellement de la population.

Ce n'est que depuis les années soixante-dix que la dynamique urbaine se stabilise par un processus de saturation observé ailleurs, dans les agglomérations de taille comparable. Entre 1975 et 1982, et dans la poursuite des tendances ultérieures, la croissance de l'agglomération parisienne s'est encore ralentie : Paris a perdu 5,6 % de sa population. Les départements de la petite couronne ont été peu à peu gagnés par le dépeuplement. L'accroissement d'ensemble de l'agglomération a entièrement reposé sur les départements de la grande couronne et notamment sur les villes nouvelles.

---

\* Institut national d'études démographiques (Ined).

Par ailleurs, la répartition spatiale de la population s'est considérablement modifiée en trente ans : Paris a perdu près du quart de sa population. De 39 % en 1954, sa part dans la région Île-de-France est tombée à 21,6 % en 1982 ; sa population a vieilli considérablement ; dans le même temps, la ville de Paris s'est vidée de sa population ouvrière.

Les conditions de mobilité des ménages ont également changé : sorties progressives de la loi de 1948<sup>(1)</sup>, réapparition d'un secteur locatif libre et vigoureux à partir des années soixante, développement du crédit, redémarrage de la construction après une crise de longue durée, tout ceci dans un contexte général d'augmentation de la mobilité jusqu'en 1975. L'élévation du niveau de vie a permis le développement de l'accession à la propriété.

La diffusion de la propriété est l'une des grandes caractéristiques du marché du logement depuis la Seconde Guerre mondiale. De 35 % de propriétaires en 1954, la France est passée à 54 % en trente ans. L'augmentation des revenus, la résorption progressive de la crise du logement ont favorisé la décohabitation des générations, en même temps que l'allongement de la vie changeait considérablement les conditions de rotation du parc de logements. Mais vieillissement sur place et ralentissement de la croissance ont rendu la ville plus difficile d'accès aux nouveaux ménages.

De nombreux ouvrages ont rendu compte des changements profonds qui ont affecté le paysage urbain ces dernières décennies et particulièrement l'agglomération parisienne. Mais tous utilisent l'approche macro-économique. L'étude du logement des ménages jusqu'à présent s'est surtout faite à partir d'analyses transversales provenant des enquêtes logement et des recensements. La photographie observée à un moment donné n'est pourtant que le résultat des histoires résidentielles et familiales des individus confrontées aux politiques et aux marchés du logement. Plutôt que de reconstituer des séries avec des données transversales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), nous avons choisi de suivre une génération au cours du temps pour appréhender les changements urbains qui ont affecté l'agglomération parisienne. L'étude des trajectoires résidentielles devrait en effet permettre de mieux comprendre comment s'est opérée progressivement la nouvelle répartition de la population dans l'espace parisien avec le vieillissement de la capitale dû en partie au départ des jeunes ménages avec enfants, à la croissance des banlieues, puis au développement périurbain.

Depuis quelques années, de nombreuses questions sont apparues dans le domaine de la famille et du logement. Longtemps les chercheurs de ces deux domaines avaient travaillé séparément. Depuis, des travaux récents ont montré les liens étroits qui existaient entre la famille (au sens large du terme et non

---

(1) La loi du 1<sup>er</sup> septembre 1948 avait pour objectif la sortie du blocage des loyers qui existait en France depuis 1914. Elle rendait la liberté aux loyers des constructions après 1948 et prévoyait la sortie progressive des logements du secteur des loyers contrôlés. En réalité, l'application de cette loi, limitée aux immeubles construits avant 1948, a introduit un double marché locatif en ne permettant pas, ou très peu, la réévaluation des loyers des logements qui y étaient soumis.

au sens du ménage) et l'habitat. C'est dans ce courant de recherche que se situe ce travail.

• *Objectifs*

On se proposait, à l'aide d'une enquête rétrospective, de répondre aux questions suivantes :

• Existe-t-il une trajectoire résidentielle type des ménages ? Les jeunes ménages quitteraient-ils progressivement le centre-ville ou les faubourgs pour gagner la périphérie où ils constitueraient leurs familles ? Puis se rapprocheraient-ils peu à peu du centre ville où ils s'installeraient à la maturité et se stabiliseraient ? Comment la recherche de l'adéquation entre la taille de la famille et celle du logement contraint-elle les ménages à ce cycle d'habitat ?

• Dans l'enracinement des ménages à un endroit donné (localisation, type d'habitat), quels ont été les facteurs les plus déterminants : la catégorie sociale, le revenu ou les origines, parisiennes, provinciales ou étrangères, le réseau familial ou le patrimoine ?

• Quelle a été la mobilité des ménages en fonction des événements familiaux (mariages, naissances, divorce ou séparation, départ des enfants, décès du conjoint...) ?

Dans le même esprit, quelle a été la mobilité des ménages selon leur statut d'occupation (loi de 1948, logement HLM (Habitation à loyer modéré), loyers libres, propriétaires ou accédants) ? Peut-on déceler dans ces générations, un phénomène de double, voire triple accession, se succédant dans le temps ? Le passage en HLM favorise-t-il une accession ultérieure, la freine-t-il (rente de situation des locataires HLM), oriente-t-il l'épargne vers d'autres biens, en particulier, vers les résidences secondaires ?

• Comment les enquêtés ou une fraction d'entre eux ont-ils constitué leur patrimoine immobilier ?

• Quelles sont les perspectives de déménagement au moment de la retraite ? Des recherches ont montré la forte mobilité à cette étape du cycle de vie. L'âge des enquêtés (50-60 ans au moment de l'enquête) nous permet de connaître leurs aspirations et leurs projets de déménagement : localisation géographique différente avec la suppression de toute contrainte professionnelle, environnement souhaité et région envisagée...

### 1.3. Préparation de l'enquête

La préparation de l'enquête a duré plus d'un an et demi :

- octobre 1984-avril 1985 : préparation du projet, mise au point du questionnaire, recherche des financements auprès de la Direction régionale de l'Île-de-France, de la Caisse nationale d'assurance maladie et du ministère du Logement ;
- juin 1985 : première enquête pilote réalisée auprès d'une quarantaine de personnes. Quatre enquêteurs de l'Ined ont passé, chacun, dix questionnaires ;

- septembre 1985 : deuxième enquête pilote réalisée auprès d'une centaine de personnes par des enquêteurs de l'Insee ;
- octobre-novembre 1985 : élaboration définitive de l'enquête ;
- janvier 1986 : formation des enquêteurs.

#### **1.4. Date et durée de la collecte**

La collecte a commencé en janvier 1986 et s'est terminée en mars. Une deuxième vague a eu lieu en avril-mai 1986.

#### **1.5. Initiateurs de la recherche**

- l'Ined, département Méthodes et prévisions,
- la Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France,
- la Caisse nationale d'allocations familiales dans le cadre d'un appel d'offre intitulé « Logement, habitat et conditions de vie des familles » lancé en 1985,
- le ministère du Logement, Direction de la construction et Plan construction.

#### **1.6. Univers d'étude**

##### **• *Le champ géographique de l'enquête***

Avant de réaliser l'enquête, un problème se posait. Fallait-il prendre Paris et les trois départements limitrophes, l'agglomération parisienne ou la région Île-de-France ? Quel espace rendait mieux compte de la réalité urbaine et parisienne ? La solution est venue de l'Iaurif (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France) qui avait élaboré une nouvelle typologie de la région Île-de-France. Cette dernière distingue, à l'intérieur de la région, les zones d'influence urbaine et celles qui ne le sont pas. Nous avons donc écarté les communes rurales (hors villes nouvelles) et les villes petites et moyennes « moins bien desservies » et trop éloignées de Paris. Les zones retenues sont celles de l'agglomération (Paris, banlieue intérieure, banlieue extérieure et franges de l'agglomération) auxquelles nous avons rajouté les villes petites et moyennes bien desservies correspondant aux axes et vallées et l'ensemble des villes nouvelles.

##### **• *Le choix des générations***

Plusieurs raisons nous ont amenée à privilégier les générations nées entre 1926 et 1935. D'une part, il fallait que ces personnes soient suffisamment avancées dans leur cycle de vie familial pour avoir une histoire résidentielle significative. D'autre part, ces générations sont particulièrement intéressantes à suivre parce que, jeunes ménages après guerre, elles ont subi de plein fouet la crise du logement et ont connu progressivement les améliorations des conditions de logement. Pour toutes ces raisons, leurs histoires résidentielles

(parcours géographique, entrée dans le parc HLM, accession à la propriété, installation dans le logement actuel, projet de retraite) sont pleines d'enseignements. Enfin, en choisissant les 50-60 ans, nous nous donnions les moyens de comparer notre échantillon à deux enquêtes de l'Ined : l'enquête « Peuplement de Paris » de Guy Pourcher réalisée, en 1961, en partie sur des personnes âgées de 50 à 60 ans, et l'enquête « Triple biographie » de Daniel Courgeau réalisée en 1981 sur des générations nées entre 1911 et 1935.

### **1.7. Mode de tirage et taille de l'échantillon**

Le choix d'un échantillon représentatif de la population âgée de 50 à 60 ans habitant l'aire géographique préalablement définie demandait le concours de l'Insee (qui seul avait accès au recensement de 1982).

Selon la pratique habituelle, le sondage a été réalisé à deux degrés :

1. Un tirage des communes selon la stratification de l'espace urbain effectuée à partir des travaux de Nicole Tabard.

L'aire géographique avait auparavant été découpée en 10 strates (tableau ci-après) :

- Paris ouvrier,
- Paris bourgeois,
- banlieue intérieure ouvrière,
- banlieue intérieure bourgeoise,
- banlieue extérieure ouvrière,
- banlieue extérieure bourgeoise,
- frange ouvrière de l'agglomération,
- frange bourgeoise de l'agglomération,
- villes nouvelles,
- villes des axes et vallées.

La procédure de tirage des communes est simple : toute commune comportant 9 000 personnes nées entre 1926 et 1935 est retenue d'office ainsi que tous les arrondissements parisiens, toute commune qui en comporte moins est tirée selon une probabilité proportionnelle à la taille de cette population selon la procédure de tirage systématique.

2. Un tirage des individus habitant dans ces communes ou arrondissements parisiens. Les fiches adresses sont tirées à partir des bulletins individuels du recensement de 1982.

1 987 individus ont été enquêtés.

### **1.8. Profil des enquêteurs**

Enquêteurs de l'Insee formés et encadrés par des chercheurs et des ingénieurs du service des enquêtes de l'Ined.

LES UNITÉS PRIMAIRES DE L'ÉCHANTILLON

STRATE 1 : le Paris ouvrier (7 arrondissements) retenus d'office	STRATE 2 : le Paris bourgeois (12 arrondissements) retenus d'office	STRATE 3 : la banlieue intér. ouvrière 7 communes retenues d'office 12 communes tirées au sort	STRATE 4 : la banlieue intér. bourgeoise 4 communes retenues d'office 13 communes tirées au sort	STRATE 5 : la banlieue extér. ouvrière 1 commune retenue d'office 13 communes tirées au sort
Paris 2 Paris 10 Paris 12 Paris 11 Paris 19 Paris 13 Paris 20 Paris 18	Paris 1 Paris 4 Paris 3 Paris 8 Paris 6 Paris 5 Paris 9 Paris 7 Paris 14 Paris 17 Paris 16 Paris 15	Drancy Champigny-sur-Marne Nanterre Vitry-sur-Seine Saint-Denis Montreuil Argenteuil Bonneuil-sur-Marne Romainville Noisy-le-Sec Choisy-le-Roi Bobigny Pantin Épinay-sur-Seine Villejuif Ivry-sur-Seine Aubervilliers	Rueil-Malmaison Colombes St Maur-des-Fossés Boulogne-Billancourt Le Kremlin-Bicêtre Lilas Vanves Fontenay-aux-Roses Perreux-sur-Marne Suresnes Vincennes Fontenay-sous-Bois Maisons-Alfort Levallois-Perret Courbevoie	Neuilly-sur-Seine Épinay-sous-Sénart Les Ulis Longjumeau Pierrefitte-sur-Seine Montfermeil Ris-Orangis Neuilly-sur-Marne Houilles Corbeil-Essonnes Stains Chelles Sartrouville Sarcelles
		93 94 92 94 93 93 95 94 93 93 94 93 93 94 94 94	92 92 94 92 94 93 92 92 94 92 94 94 93 93 92 92 94 92 94 92 94 94 93 92 92	92 91 91 91 93 93 91 93 78 91 93 77 78 75

<p>STRATE 6 : la banlieue extér. ouvrière 1 commune retenue d'office 13 communes tirées au sort</p>	<p>Versailles 78 Vauresson 92 Arnouville-lès-Gonesse 95 Viroflay 78 Le Vésinet 78 Taverny 95 Le Chesnay 78 Ermont 95 Yerres 91 Chatenay-Malabry 92 Palaiseau 91 Livry-Gargan 93 Gagny 93 Antony 92</p>	<p>STRATE 7 : France ouvrière de l'agglomération 4 communes tirées au sort</p>	<p>Ollainville 91 Boissy-St-Léger 94 Brétigny-sur-Orge 91 Plaisir 78</p>	<p>STRATE 8 : France bourgeoise de l'agglomération 4 communes tirées au sort</p>	<p>Mareil-Marly 78 Chambourcy 78 Villepreux 78 Herblay 95</p>	<p>STRATE 9 : villes nouvelles 5 villes nouvelles retenues d'office</p>	<p>Évry Melun-Sénart St Quentin-en-Yvelines Cergy Marne-la-Vallée</p>	<p>STRATE 10 : Axes et vallées 1 agglom. retenue d'office 5 agglom. tirées au sort</p>	<p>Mantes-la-Jolie 78 Épône 78 Saint-Fargeau 77 Beaumont-sur-Oise 95 Meaux 77 Melun 77</p>
---	--	--	--	--	---	---	---	--	--

## **2. DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE**

### **2.1. Les documents de l'enquête**

1. le questionnaire (avec un rabat comportant les dates des étapes familiales, mariages, séparation, décès du conjoint, naissance des enfants...);
2. la fiche adresse;
3. un livret réponse;
4. la carte des diplômes et classification professionnelle;
5. les argumentaires;
6. un manuel d'instructions aux enquêteurs;
7. les instructions complémentaires;
8. le bordereau de saisie rapide.

On peut consulter ces documents à l'Ined, au service des Enquêtes.

### **2.2. Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs**

Au cours de la formation, qui durait une journée, le questionnaire s'est avéré assez difficile du point de vue des enquêteurs. Un calcul simple (comme l'ajout de 25 ans à la date de naissance) demandait un effort à l'enquêteur pendant la passation du questionnaire (nous leur avons demandé de le faire et de le noter ensuite).

La principale difficulté a consisté à faire comprendre aux enquêteurs la logique des questions sur le logement (à chaque logement, on posait un certain nombre de questions) et celle des questions concernant les personnes avec qui *ego* avait vécu, notamment la date de début et de fin de cohabitation et les numéros de logement correspondants. Le simple fait pratique que les périodes de logement se remplissaient verticalement dans des colonnes et les périodes de cohabitation se remplissaient horizontalement compliquait les choses.

De nombreux exemples tirés des enquêtes pilotes ont été présentés au cours de la formation des enquêteurs sous forme d'exercice.

Enfin, il faut souligner que les premiers tests avaient été réalisés par les meilleurs enquêteurs de la Direction régionale de l'Insee, qui avaient rapidement assimilé la logique du questionnaire. Ce qui fait qu'un certain nombre de difficultés ont été sous-estimées.

### **2.3. Déroulement de l'entretien**

Le thème de l'enquête portant sur le peuplement et dépeuplement de Paris – histoire résidentielle d'une génération, l'entretien commençait par deux questions d'opinion :



D'une façon générale, diriez-vous que vous êtes :

- Parisien de souche
- Parisien de longue date
- Parisien depuis peu
- pas vraiment parisien
- autre (*précisez*)

Y a-t-il une autre région (ou pays) dont vous vous sentez originaire ?  
si oui, laquelle ?.....

Ces questions avaient pour but de débiter l'entretien « en douceur » en impliquant directement l'enquêté.

Le questionnaire se poursuivait avec des questions sur la nationalité, les caractéristiques démographiques de l'enquêté et ensuite sur l'arrivée à Paris et l'enfance puis la décohabitation. Des questions ouvertes donnaient à l'interview un caractère plus personnel et permettaient ainsi de mieux saisir les processus de migration et d'autonomie résidentielle des individus.

#### **2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêté**

L'enquêté se trouvait en face d'un seul enquêteur de l'Insee dans l'enquête quantitative. Dans l'enquête qualitative, les entretiens ont été réalisés par des chercheurs et des étudiants doctorants. La plupart du temps, l'enquêté se trouvait face à une personne, parfois deux dans le cas des étudiants.

#### **2.5. Plan détaillé du questionnaire**

Le questionnaire comprenait huit grandes parties :

- Une partie démographique concernant l'enquêté. Les principaux événements y sont relatés et datés : naissance (date et lieu), nationalité, mariage, situation matrimoniale au moment de l'enquête en distinguant les situations de droit et les situations de fait (cohabitation, ou séparation de fait), nombre d'enfants (prénoms, date de naissance et de décès éventuels...). Ces indications étaient portées sur un rabat et pouvaient donc être relues à n'importe quel moment par l'enquêteur.

- Une partie sur les années de jeunesse avec trois rubriques :

1. l'arrivée à Paris, les raisons (questions ouvertes), la présence d'amis ou de membres de la famille déjà installés, le premier logement à Paris (hébergement, meublé, hôtel, logement ordinaire);
2. les conditions de logement durant l'enfance et l'adolescence (lieu, type de logement habité le plus longtemps, attaches gardées avec cette commune ou cette région);
3. la décohabitation : âge, raisons (question ouverte).

À la fin de cette partie, on définissait la date de début de l'histoire résidentielle<sup>(2)</sup> en prenant la date la plus ancienne parmi les dates suivantes : date de décohabitation, date de mariage et date d'anniversaire des 25 ans.

- Une partie logement où les individus retraçaient leur histoire résidentielle à partir du moment où ils ont occupé un logement indépendant (ou à défaut leur logement à 25 ans) en précisant pour chacun des logements occupés plus d'un an : le lieu, la date d'entrée, la date de sortie, les caractéristiques du logement (nombre de pièces, surface, confort, date de construction), le statut d'occupation (à l'entrée et à la sortie); pour les propriétaires, on demandait quelques précisions : les conditions d'achat (constitution de l'apport personnel, achat comptant ou à crédit...).

Cette partie se terminait par les principaux inconvénients et les raisons de départ.

- Une partie sur l'évolution du groupe domestique. On a demandé à chaque enquêté de recenser toutes les personnes avec lesquelles il avait vécu plus d'un an depuis son premier logement indépendant (ou depuis l'âge de 25 ans).

Pour chacune d'entre elles, on a recueilli la date de début de cohabitation, le numéro du logement correspondant, la date de fin de cohabitation et le numéro du logement correspondant. Trois périodes de cohabitation ont été distinguées. Il était ainsi possible de repérer à tout moment la structure du ménage et les caractéristiques du logement occupé.

- Une partie sur les études et la vie professionnelle de l'enquêté et de son conjoint. Cette partie est relativement légère. Il s'agissait de repérer le niveau d'études, l'âge au début de la vie active, le premier emploi et la profession actuelle.

- Une partie sur le réseau familial qui comprend pour l'enquêté et son conjoint deux aspects :

- le premier concerne les origines familiales, lieu et date de naissance, profession des parents et des grands-parents, séjour éventuel à Paris ;
- le second regroupe les lieux de résidence (ou dernier lieu de résidence pour les décédés) de la parentèle : parents, grands-parents, frères et sœurs, enfants ayant quitté le domicile parental ainsi que leur statut d'occupation ou dernier statut d'occupation pour les personnes décédées.

- Une partie patrimoine immobilier où les ménages ont retracé comment, au cours de leur existence, ils ont constitué leur patrimoine (y compris les résidences secondaires et les autres logements mis à disposition ou loués).

---

<sup>(2)</sup> La première difficulté pour saisir la mobilité au cours de la vie adulte est de savoir à quel moment on commence. La solution la plus simple aurait été de commencer à âge fixe : 20 ou 25 ans. Cette solution est très vite apparue peu satisfaisante en raison des situations de décohabitation très diverses entre l'apprenti qui quitte ses parents à 14 ans, la fille qui se marie à 22 ans ou l'étudiant qui vit encore chez ses parents à 26 ans. Une autre solution aurait été de considérer le premier logement indépendant, mais c'était écarter d'office tous ceux qui n'avaient jamais décohabité. La solution choisie, plus complexe, permet une plus grande souplesse. La trajectoire résidentielle peut commencer à trois dates : la date de départ de chez la famille, la date de mariage ou la date d'anniversaire des 25 ans. C'est à la date la plus ancienne que débute la trajectoire.

Les dates et modes d'acquisition (comptant, crédit, héritage) ainsi que les lieux ont pu être recueillis. Le statut d'occupation est très détaillé de façon à prendre en compte toute la complexité des situations qui peuvent exister à la suite d'un héritage (propriété, nue-propriété, indivision, usufruit...).

- La dernière partie porte sur les projets de déménagements au moment de la retraite : localisation envisagée, environnement et type de logement souhaités, les raisons de mobilité ou non mobilité après la retraite. L'enquête se termine par une question ouverte sur le logement idéal.

Il faut souligner que le questionnaire a été conçu de façon telle que lorsque l'enquêteur remplissait la partie logement ou la partie concernant les personnes avec qui l'interviewé avait vécu, il avait sous les yeux toutes les informations démographiques (naissances des enfants, mariage) grâce à un système de rabat.

### La vie d'Antonio

Antonio est né en 1931 à Porto, fils d'un ouvrier de chemin de fer, il commence à travailler à la ferme dès l'âge de 14 ans. Il quitte ses parents pour se marier avec Maria en 1951. Leurs cinq enfants naîtront au Portugal : José en 1952, Adelina en 1955 qui décédera un an plus tard, Maria en 1957, Fernando en 1962 et Manuel en 1969. Un mois après la naissance du dernier enfant, Antonio vient en France pour trouver du travail. Ne connaissant personne, il habite Stains dans un foyer de jeunes travailleurs jusqu'en 1974. À cette date, sa famille le rejoint. Par l'assistante sociale, il trouve un logement de 80 m<sup>2</sup>. Deux mois plus tard, leur fils aîné quitte le domicile.

En 1976, Antonio perd son emploi et sa femme devient gardienne d'immeuble dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Antonio retrouve du travail comme agent d'exploitation dans une entreprise de récupération de vieux papiers à Saint-Denis. Depuis 1976, ils logent dans le logement de fonction de 40 m<sup>2</sup>. Maria, leur fille, les quitte pour se marier en 1980 et Fernando prend un logement en 1985. Au moment de l'enquête tous les enfants avaient quitté le domicile sauf le plus jeune de 18 ans. Deux enfants vivent dans le même quartier, un habite à proximité dans le 18<sup>e</sup>. Seul, un des fils s'est éloigné pour résider à Garges-lès-Gonesse.

---

*Nota* : On trouvera dans le questionnaire ci-après uniquement les éléments concernant la composition du groupe domestique.

## 2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Toutes les informations démographiques concernant *ego*, y compris l'âge au moment de la décohabitation, ont été recueillies en précisant le mois et l'année. Pour les parents et grands-parents, seules les années de naissance et éventuellement de décès ont été demandées.

Aîné	Prénom	Date de naissance	Année décès	Prénom du conjoint	Date de mariage	Date de séparation légale	Date de divorce	Date de veuvage
1er mariage	José	10.2.1952	1954	Maria	03.1954	1954	1954	1954
2e mariage	Adelina	10.1.1955	1956					
3e mariage	Maria	10.1.1957	1957					
4e mariage	Fernando	11.1.1962	1962					
5e mariage	Manuel	08.1963	1963					
6e mariage			1963					
7e mariage			1963					
8e mariage			1963					
9e mariage			1963					
10e mariage			1963					

► A9

★ C1	Date d'emménagement (mois, année)	1 <sup>er</sup>	10.3	1954	2 <sup>ème</sup>	10.3	1963	3 <sup>ème</sup>	10.3	1974
C2	Commune (en majuscules) et arrondissement	Portugal								
C3	Département ou pays	Seine-St-Denis 93								
★ C1	Date d'emménagement (mois, année)	4 <sup>ème</sup>	10.6	1976	5 <sup>ème</sup>		19	6 <sup>ème</sup>		19
C2	Commune (en majuscules) et arrondissement	Paris 14 <sup>e</sup>								
C3	Département ou pays									
★ C1	Date d'emménagement (mois, année)	7 <sup>ème</sup>		19	8 <sup>ème</sup>		19	9 <sup>ème</sup>		19
C2	Commune (en majuscules) et arrondissement									
C3	Département ou pays									

**D . LES PERSONNES AVEC QUI VOUS AVEZ HABITÉ**

10

- Enumérez les différentes personnes (conjoints, compagnons, parents, enfants..) avec qui vous avez habité (au moins 1 an) depuis 19[ ] (voir C1 lère colonne) puis celles avec qui vous vivez actuellement.

.. Pour chacune d'elles, indiquez la date à laquelle la cohabitation a commencé, la date à laquelle elle s'est éventuellement terminée et les n° des logements correspondants. Si cette personne est partie plus d'1 an, puis revenue, OUVREZ alors plusieurs colonnes correspondant à ces aller-retours et indiquer les dates de départ et de retour avec les n° des logements correspondants.

D1 Prénom	D2 Sexe	D3 Lien avec vous	D4 Année de naissance (sauf enfants de l'enquêté (voir A8))	D5		D6		D7	
				lère cohabitation (sans interruption de plus d'un an) date début / date fin de cohabitation	2ème cohabitation date début / date fin de cohabitation	3ème cohabitation date début / date fin de cohabitation			
1 Maria	H 1 F ②	épouse	1930	de 03/1954 à 09/1969 n° log. 01	de 09/1974 à 19/1974 n° log. 03	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 04	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 04	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 04	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 04
2 José	H ① F 2	lils	1952	de 02/1952 à 02/1962 n° log. 01	de 02/1974 à 11/1974 n° log. 03	de 11/1974 à 03/1974 n° log. 03	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 03	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 03	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 03
3 Adelina	H 1 F ②	lille	1955	de 01/1955 à 09/1956 n° log. 01	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 03	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 03	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 03	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 03	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 03
4 Maria	H 1 F ②	lille	1957	de 01/1957 à 09/1969 n° log. 01	de 09/1974 à 10/1974 n° log. 03	de 10/1974 à 18/1974 n° log. 04	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 04	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 04	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 04
5 Fernando	H ① F 2	lils	1962	de 11/1962 à 09/1969 n° log. 01	de 09/1974 à 12/1974 n° log. 03	de 12/1974 à 05/1974 n° log. 04	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 04	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 04	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 04
6 Manuel	H ① F 2	lils	1969	de 08/1969 à 09/1969 n° log. 01	de 09/1974 à 10/1974 n° log. 03	de 10/1974 à 19/1974 n° log. 03	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 03	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 03	de 19/1974 à 19/1974 n° log. 03

La durée d'observation minimale pour les logements et la cohabitation est l'année. Mais les informations ont été recueillies en mois et années. Des calculs précis sont donc possibles. Il faut néanmoins souligner que bien souvent le trimestre et l'année seuls étaient précisés. La notion de trimestre est importante, les individus se rappellent la saison (hiver, été...). Ils peuvent ainsi se repérer dans le temps (par exemple, c'était l'automne et j'étais enceinte de trois mois de mon premier enfant lorsque l'on a déménagé...).

Après chaque période de logement, on demandait si l'enquêté avait vécu ensuite dans un logement transitoire, c'est-à-dire pour une durée de moins d'un an. Dans ce cas, une question précisait le type de logement transitoire.

Ces renseignements ont été très utiles pour comprendre les trajectoires résidentielles. Si les périodes transitoires se concentrent surtout au début de la vie adulte, elles peuvent aussi apparaître en milieu de cycle de vie, notamment lors des migrations vers Paris ou lors d'une séparation.

## **2.7. Innovations**

Les deux principales innovations sont le rabat comportant les informations démographiques et la présentation des colonnes logement en dégradé. L'enquêteur avait ainsi sous les yeux toutes les dates familiales et les dates d'emménagement dans le logement. Ces renseignements se sont avérés indispensables pour remplir la partie sur les corésidents. Le recensement de toutes les personnes avec qui l'enquêté avait vécu comporte un aspect innovant. En effet, jusque-là, toutes les enquêtes se contentaient de décrire le ménage au moment de l'entretien et essayer de reconstituer l'évolution du groupe domestique à partir des événements démographiques (naissances, décès...). Avec les renseignements collectés dans l'enquête « Peuplement et dépeuplement de Paris », nous pouvions suivre la composition du ménage au cours du cycle de vie et mettre en évidence la complexité des parcours liée, non seulement à la multiplication des événements familiaux, mais aussi au phénomène de cohabitation ou recohobitation entre générations et collatéraux (notamment en raison de la pénurie de logement après guerre).

## **3. LA COLLECTE**

### **3.1. Déroulement de la collecte**

L'enquête s'est déroulée en une seule fois. La durée de l'entretien s'élève, en moyenne, à une heure et demie.

### **3.2. Taux de non-réponse**

Le bilan de la collecte est donné dans le tableau page ci-contre.

Sur les 1994 questionnaires, sept ont été inutilisables.

« PEUPELEMENT ET DÉPEUPELEMENT DE PARIS »

Adresses tirées	2 993	
Adresses confiées aux enquêteurs	2 939	
Questionnaires hors champ	280	
dont		
– Hors champ géographique	202	9,5 %
– Décès	61	
– Autre hors champ	17	
Questionnaires dans le champ	2 659	90,5 %
Questionnaires remplis	1 994	75,0 %
Échecs	665	25,0 %
dont		
– Adresses inconnues	161	6,1 %
– Refus	377	14,1 %
– Impossibles à réaliser	42	1,6 %
– Impossible	85	3,2 %

### 3.3. Collectes complémentaires

Deux ans après la collecte, il a semblé intéressant de compléter l'enquête par des entretiens semi-directifs. Une quarantaine de récits de vie ont été réalisés par Dominique Maison (Université Paris X) et Lionel Charles. La population visée était composée de propriétaires appartenant aux catégories sociales composées d'ouvriers ou d'employés. Le guide d'entretien mettait l'accent sur l'histoire résidentielle en liaison avec l'histoire familiale et professionnelle de l'enquêté. Une attention particulière était portée sur les raisons de l'accès à la propriété et les moyens mis en œuvre (aide familiale, prêts, constitution de l'apport personnel) pour devenir propriétaire.

### 3.4. Évaluation de la collecte

Le point faible de la collecte est le taux élevé de non-réponse. Malgré la collecte supplémentaire, sur 2 993 adresses tirées, 1 987 questionnaires seulement ont pu être exploités, soit 66 %. L'expérience des enquêtes à l'Ined a montré que la Région parisienne constitue un terrain très difficile, où le taux de non-réponse est toujours plus élevé qu'en province.

Par ailleurs, le croisement des histoires familiales et résidentielles avec des questions plus factuelles (sur la migration à Paris, la décohabitation, les logements possédés) a été précieux pour évaluer la cohérence de la biographie. Dans la plupart des cas, cette dernière était assez bonne, dans le reste des cas, il a été possible de rectifier les incohérences. Il faut souligner qu'un chercheur de l'Ined a passé deux mois à la Direction régionale de l'Insee pour relire les questionnaires et éventuellement rattraper les erreurs en faisant téléphoner un agent de l'Insee à l'enquêté pour recueillir plus de renseignements.

Les principales difficultés ont porté sur le recensement des logements. Parfois, l'enquêté oubliait le premier logement puis le mentionnait ensuite. La date de début du parcours logement était parfois fautive en raison du choix entre la date des 25 ans, le mariage, ou l'indépendance résidentielle.

Des problèmes également dans la partie ménage où l'on reconstituait la liste de toutes les personnes avec qui l'enquêté a vécu au moins un an. Ces erreurs ont pu, dans l'ensemble, être rectifiées à la lecture du questionnaire. En revanche, on n'a aucune idée des personnes oubliées consciemment ou inconsciemment (comme les filles au pair, apprenti...)

#### **4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION**

##### **4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification**

- *Circuit du questionnaire*

Une première phase, qui s'est avérée essentielle, compte tenu de la difficulté du questionnaire, a consisté à relire attentivement tous les questionnaires et éventuellement à recontacter les enquêtés en cas d'incohérence ou de non-réponse. Cette phase de relecture s'est effectuée à l'Insee en collaboration avec les chercheurs de l'Ined.

La codification a eu lieu à l'Ined ainsi que la saisie par des vacataires étudiants, encadrés par le service des enquêtes.

- *Difficultés de la codification*

La principale difficulté était de déterminer à quel moment on commençait le début de l'histoire résidentielle. Malgré des instructions précises : date d'émancipation, date de mariage ou à défaut date des 25 ans de l'enquêté (il fallait prendre la plus ancienne des trois), des erreurs ont été commises. En fait, un certain nombre d'enquêteurs oubliaient, dans un premier temps, le premier logement, lorsque l'enquêté, âgé de plus de 25 ans vivait chez ses parents, et rectifiaient ensuite en fin de la partie logement. Les numéros de logement ne correspondaient plus. Le questionnaire avait été conçu de façon trop rigide et ne permettait pas d'intercaler une période résidentielle oubliée dans un premier temps.

La deuxième difficulté a été de bien noter le numéro de logement dans lequel un événement (naissance des enfants, séparation du couple...) est arrivé. Souvent, les enquêteurs confondaient date de départ du logement X avec date d'arrivée dans le logement X+1. La relecture a permis de rectifier ces erreurs.

Autre difficulté : la codification du nombre de pièces. Malgré des instructions détaillées, il reste des imprécisions en particulier pour les chambres de bonne, les agrandissements du logement. Un individu pouvait très bien avoir habité un logement de trois pièces pendant une dizaine d'années, puis un logement de cinq pièces après avoir agrandi son logement en achetant le logement de deux pièces contigu. Dans ce cas, on a considéré cet agrandissement comme un déménagement dans le même immeuble.



D'une manière générale, on a sous-estimé la mobilité du parc lui-même. Sans changer de logement, l'enquêté pouvait vivre dans un appartement dont le nombre de pièces s'était modifié ; son statut d'occupation pouvait également changer. Les cas les plus fréquents étaient le passage du statut d'hébergé par la famille à celui de locataire ou propriétaire (les parents décèdent et l'enfant reprend le bail à son nom ou encore hérite du logement, le passage de locataire d'un logement loi de 1948 à propriétaire par exemple).

#### **4.2. Fichiers de base de l'enquête**

Plusieurs fichiers existent :

- un fichier contenant les principales variables démographiques et professionnelles ;
- un fichier logement avec toutes les données de chaque période résidentielle ;
- un fichier corésidents ;
- un fichier sur les différents membres de la famille (lieu de résidence, statut d'occupation...);
- un fichier sur les autres logements, les résidences secondaires, les projets de retraite et le logement idéal.

#### **4.3. Choix de la saisie de la variable temps**

La variable temps a été saisie à partir du mois et de l'année.

#### **4.4. Choix de l'unité de temps pour l'analyse**

C'est l'année qui a été le plus souvent retenue. Les mois ont été pris en compte dans le calcul de durée ou d'âge.

#### **4.5. Utilisation des méthodes d'analyse des biographies**

ROOT.SAS (mis au point par Éva Lelièvre)

Autres Logiciels utilisés pour l'exploitation :

- logiciels de saisie de l'Ined : SID ;
- logiciels de traitement statistique : SAS, SPAD, SPADT.

#### **4.6. Autres méthodes d'analyse**

Analyses sur les trajectoires familiales, résidentielles et géographiques.

#### **4.7. Les utilisateurs des données**

Des chercheurs essentiellement :

- Catherine Bonvalet, Ined ;
- Dominique Maison, Ined, Université Paris X ;
- Paul White, Professeur à l'Université de Sheffield, Grande-Bretagne ;

- Roselyne De Villanova, CNRS ;
- Rabia Bekkar, CNRS.

et quelques étudiants :

- Juliet Carpenter qui a fait sa thèse en partie sur les données de l'enquête ;
- Hélène Lefevbre qui a comparé l'immigration des Portugais à celle des Italiens ;
- Yann Périn sur la question du logement idéal, étudiée grâce à l'analyse textuelle.

#### **4.8. Confrontation avec d'autres enquêtes biographiques**

Essentiellement avec « Triple biographie » de l'Ined réalisée en 1981 sur les générations 1911-1935.

Comparaison également avec l'enquête de Guy Pourcher : « Peuplement de Paris » de 1961.

### **5. ÉVALUATION DE L'ENQUÊTE**

#### **5.1. Principaux thèmes traités et analysés**

- origine des Parisiens ;
- la migration vers Paris ;
- évolution du groupe domestique au cours de la vie ;
- histoire résidentielle d'une génération de Parisiens ;
- l'accession à la propriété en Région parisienne ;
- le rôle de la famille dans les stratégies résidentielles ;
- la double résidence chez les Français et les Portugais ;
- la notion d'entourage : test à partir de l'enquête « Peuplement et dépeuplement de Paris ».

Par ailleurs, le questionnaire comprenait quelques questions ouvertes sur :

- les raisons d'arrivée à Paris ;
- les circonstances du départ de chez les parents ;
- les raisons principales du choix du logement ;
- les raisons de départ du logement ;
- les projets de retraite ;
- le logement idéal.

#### **5.2. Ce qui a très bien marché**

Les questions concernant l'identité parisienne en début de questionnaire, celles sur les circonstances de l'arrivée à Paris. La description des logements en dehors de quelques problèmes de datation, est relativement bonne. Les

individus se souviennent très bien des raisons de choix du logement, de leurs conditions de vie dans ces différentes habitations. Ils ont souvent tendance à donner encore plus de précisions. Ces informations ont été notées par les enquêteurs, ce qui rend la lecture des questionnaires passionnante.

Les questions sur la famille et son implantation géographique ont été relativement bien remplies. Les non-réponses concernent surtout les grands-parents, en particulier la profession ou l'origine géographique (on essayait de faire préciser la région à défaut de la ville). En revanche, ces renseignements étaient difficiles à obtenir dans le cas d'un divorce ou d'une séparation. Très souvent, l'enquêté refusait de répondre aux questions concernant son ex-conjoint ou sa famille.

La partie sur le patrimoine et les résidences secondaires s'est révélée très intéressante. C'est souvent dans cette partie que l'on comprenait les stratégies des individus (résidence secondaire au pays d'origine, mise en location d'un logement habité auparavant en résidence principale, achat d'un studio ou petit appartement pour un enfant étudiant).

Les questions sur les projets de retraite et surtout sur le logement idéal ont très bien marché. Beaucoup ont joué le jeu pour répondre sur le logement idéal.

### **5.3. Ce qui s'avère être des erreurs**

- le début du parcours résidentiel,
- les renseignements sur le premier emploi,
- les données sur les revenus,
- des renseignements sur le logement comme la date de construction du logement.

### **5.4. Éventuelles modifications**

Le principe de commencer le parcours logement selon plusieurs modalités s'est révélé trop compliqué. L'enquêteur ne doit pas avoir à faire de calculs, même simples, au cours de la passation du questionnaire. En fait, commencer l'histoire résidentielle à la date de naissance apparaît comme la meilleure solution, elle évite de se poser ces questions de début de trajectoire et permet de récolter des informations sur les logements habités durant l'enfance et sur la mobilité des parents.

Le principe de numérotation des logements au cours de l'entretien est également trop compliqué surtout quand on veut s'en servir pour localiser les événements démographiques.

En ce qui concerne la profession, les éléments recueillis sont insuffisants. On avait uniquement des données sur le premier emploi et celui au moment de l'enquête. On ne sait donc pas grand-chose sur la carrière professionnelle de l'enquêté et celle de son conjoint. Il est donc difficile d'étudier l'histoire résidentielle en fonction du parcours professionnel. De plus les renseignements sur le premier emploi restent délicats à exploiter en raison du flou de la notion

de premier emploi déjà visible pour ces générations. Si l'on devait travailler sur des générations plus récentes, il faudrait réintroduire des éléments sur la trajectoire professionnelle et mieux définir l'entrée dans le monde du travail (étapes de travail sous contrat à durée indéterminée, ou déterminée, périodes de chômage...).

## 5.6. Évaluation d'ensemble

Les principaux points évoqués dans la réponse à l'appel d'offre de la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) et décrits dans la première partie, concernant les objectifs de l'enquête, ont été traités. Certains de façon plus détaillée, c'est le cas des trajectoires résidentielles et de l'accession à la propriété ou encore du rôle de la famille dans les stratégies des ménages, d'autres moins comme les origines sociales et géographiques des migrants, la place du travail dans les stratégies résidentielles. Il est difficile, au demeurant, de prétendre avoir répondu à tous les objectifs de départ ou d'avoir complètement épuisé les sujets de l'enquête. Il reste du travail...

En ce qui concerne les objectifs des financeurs, l'évaluation est difficile dans la mesure où il existe des temporalités différentes entre les commanditaires et les responsables de la recherche. Les commanditaires attendent avec impatience le premier rapport de recherche qu'ils considèrent comme un rapport final. Pour les chercheurs, une fois le rapport terminé, le vrai travail de recherche commence et peut prendre des années. La gestion de ces différentes temporalités n'est pas toujours évidente.

Néanmoins, on peut essayer de répondre.

Le ministère du Logement, qui a suivi avec intérêt les étapes de la recherche sur plus de dix ans, n'a jamais émis la moindre réserve. Il faut souligner que le financement de l'enquête s'est fait dans le cadre d'une collaboration plus large qui s'était nouée lors de la rédaction du rapport du Conseil national de l'habitat (CNH) sur « l'évolution des structures familiales et ses conséquences sur l'habitat » en 1985. Par ailleurs, les résultats de l'enquête « Peuplement et dépeuplement de Paris » ainsi que ceux de « Triple biographie » ont été présentés au séminaire « stratégies résidentielles » financé par le Plan construction et architecture du ministère du Logement.

La Cnaf, quant à elle, aurait aimé que le rapport de recherche insiste plus sur les aspects démographiques en particulier sur la constitution de la famille.

La Direction régionale de l'équipement n'a pas émis de réserve.

Enfin, s'agissant de l'analyse de la mobilité, l'enquête « Peuplement et dépeuplement de Paris » a permis de retracer l'histoire résidentielle d'une génération. La comparaison avec l'enquête « Triple biographie » donne des informations très riches que ne fournissent pas les enquêtes logement ou le recensement de l'Insee. On dispose, en effet, pour la Région parisienne et pour la France entière, de renseignements sur le logement et la mobilité en longitudinal. On connaît le nombre moyen de logements habités jusqu'à 45 ans ainsi que les différents statuts d'occupation ou la localisation en Région parisienne.

Des études plus fines peuvent être menées en particulier sur les durées de séjour dans tel ou tel logement, notamment logement HLM ou logement soumis à la loi de 1948. L'analyse détaillée des trajectoires devra être approfondie. Le croisement des trajectoires logement (succession des statuts) et des trajectoires géographiques a montré l'importance des lieux habités au cours de l'enfance, le rôle de la famille et d'une façon moindre des résidences secondaires dans les stratégies (louer à Paris et acheter en province, habiter un logement locatif vétuste en banlieue et faire construire sa maison au pays...).

• *Indices spécifiques calculés à partir de l'enquête*

- calcul du nombre moyen de logements habités à 45 ans, 50 ans, du nombre moyen de corésidents successifs ;
- proportion d'individus ayant séjourné à Paris, en petite banlieue, ou en grande banlieue ;
- proportion d'individus ayant habité un moment de leur vie dans un logement HLM, dans un logement loi de 1948...
- proportion d'individus ayant vécu au cours de leur vie adulte dans une famille monoparentale, dans un ménage d'une seule personne, dans un ménage complexe ;
- calcul de la descendance « partielle » au moment de l'accession à la propriété.

## 6. RECOMMANDATIONS

La principale recommandation que l'on peut tirer de l'enquête « PDP » est de ne pas faire de biographie partielle. Commencer le parcours résidentiel à un moment donné (décohabitation, mariage, anniversaire des 25 ans) est trop compliqué et entraîne des erreurs. Il faut donc reconstituer toute la trajectoire résidentielle en tenant compte des périodes transitoires (moins d'un an). Ces dernières peuvent être très importantes pour la compréhension générale du parcours de l'individu. On doit donc consacrer une attention particulière à la manière de recueillir ces informations. Reste la question du traitement statistique.

Cette première recommandation vaut également pour le parcours professionnel, les questions sur le premier emploi, si elles ne sont pas resituées dans l'ensemble de la trajectoire, sont quasiment inutilisables.

La deuxième recommandation est de bien faire attention au recensement des corésidents. L'enquêté peut oublier certaines personnes avec qui il a vécu. Une question de relance du genre « En dehors des personnes que vous avez citées, avez-vous vécu avec d'autres personnes, oncles, cousins, amis... » est nécessaire.

Enfin, il est absolument indispensable de relier les étapes logement et l'évolution du groupe domestique, et ce dans la conception même du questionnaire.

L'enquêteur doit être capable, lorsque l'enquêté lui signale l'arrivée d'un nouveau corésident, d'identifier le logement correspondant.

La troisième recommandation est de privilégier les questions objectives aux dépens des questions d'opinions, notamment lorsqu'il s'agit de l'entourage des individus. Recueillir par exemple la localisation précise des parents, plutôt qu'une question sur l'éloignement ou le rapprochement avec les parents.

D'une manière générale, il paraît essentiel de faire noter par écrit tout ce qui échappe à la grille du questionnaire, c'est-à-dire de laisser matériellement la place aux enquêteurs pour noter les périodes transitoires, les événements survenus, tout ce qui peut paraître *a priori* inutile, mais qui souvent éclaire la trajectoire. Les questions ouvertes sont précieuses, notamment pour expliquer les migrations.

Enfin, et dans la mesure du possible, je pense qu'il est souhaitable de compléter une enquête biographique par des entretiens approfondis. D'une part, ils permettent de valider les informations (le décalage entre les réponses au questionnaire et l'entretien est en lui-même un sujet d'étude, par exemple, dans l'enquête « PDP », un enquêté ayant participé à un entretien sur trois avait sous-estimé, en répondant au questionnaire, l'aide de la famille au moment de l'accession à la propriété). D'autre part, le croisement des deux types de données se révèle exceptionnellement riche, en particulier avec l'analyse textuelle.

## 6. BIBLIOGRAPHIE

- BONVALET C., 1987, Les Parisiens dans leur maturité : origine, parcours, intégration, *Population*, 42, 2, pp. 225-248.
- BONVALET C. (avec la collaboration d'A. Bringé et B. Riandey), juin 1988, *Cycle de vie et changements urbains en Région parisienne : histoire résidentielle*, Rapport de recherche Ined, Cnaf, Dreif, Melatt, 230 p.
- BONVALET C., 1991a, Dinamica urbana y ciclo de vida familiar : el caso de la region parisienne, *Demografia Urbana y Regional*, Las Jornadas Internacionales, Instituto de Demografia, Madrid, pp. 17-45.
- BONVALET C., 1991b, La famille et le marché du logement : une logique cachée, in M. Segalen (éd.), *Jeux de famille*, Paris, Presses du CNRS, pp. 57-77.
- BONVALET C., 1995, The extended family and housing in France, in : *Housing and Family Wealth in Comparative Perspective*, Londres, Routledge, pp. 148-167.
- BONVALET C., 1998, Accession à la propriété et trajectoires résidentielles, in Y. Grafmeyer et F. Dansereau (éds), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain* (Entretiens Jacques Cartier, Lyon, décembre 1995), Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- BONVALET C., ARBONVILLE D., 1996, Residential itineraries in the Paris Region, *Journal of Housing and the Built Environment*, vol. 11, n° 3, pp. 233-252.

- BONVALET C., CARPENTER J., WHITE P., 1995, The residential mobility of ethnic minorities : a longitudinal analysis, *Urban Studies*, vol. 32, n° 1, pp. 87-103.
- BONVALET C., FRIBOURG A.-M (éds), 1990, *Stratégies résidentielles*, Paris, Ined, Plan construction, *Congrès et Colloques*, 2, 459 p.
- BONVALET C., LELIÈVRE E., 1989, Mobilité en France et à Paris depuis 1945 : bilan résidentiel d'une génération, *Population*, 44, 3, pp. 531-558 (1990, Residential mobility in France and in Paris since 1945 : the history of a cohort, *Population : An English Selection*, 2, pp. 187-212).
- BONVALET C., LELIÈVRE E., 1991, Mobilité en France et à Paris depuis 1945 : le filtre parisien, *Population*, 46, 5, pp. 1161-1184.
- BONVALET C., MAISON D., 1996, Lieux d'ancrage et lieux de passage : itinéraires résidentiels en Région parisienne, in N. Haumont (éd.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, pp. 173-188.
- LELIÈVRE E., BONVALET C., 1995, La construcción de principios para el análisis biográfico del grupo familiar, *Revista Espanola de investigaciones sociológicas*, n° 70, pp. 123-138.
- MAISON D., 1993, Effet d'alliance et transmission différée dans le rapport à la propriété et à l'habitat, in C. Bonvalet et A. Gotman (éds), *Le logement : une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, pp. 87-109.
- MAISON D., 1994, Dimensions familiales de la mobilité résidentielle, *Annales de la recherche Urbaine*, n° 59-60, pp. 44-50.